

Formation Initiale en Habilitation Electrique B1(V)-B2(V)-BR-BC-BE + H0(V) – Travaux électriques

Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HT) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Public concerné :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en basse tension et des interventions ou essais en basse tension ;

Prérequis :

Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation.

Programme de la formation :

Généralités sur le risque électrique

Evaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages

Travaux hors tension en BT, la consignation en BT

- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
- Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre
- Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion
- Opération d'entretien avec présence de tension
- Opération spécifique sur les installations photovoltaïques suivant NFC 18-510

Nouveaux décrets

Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés

- Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques »
- Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc.)

La sécurité lors des opérations de mesurage.

Etude des protections individuelles.

Appareils électroniques amovibles et portatifs à main.

Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique.

Mise en pratique sur les installations propres à l'établissement.

Contrôle des connaissances

Théorique et pratique suivant NFC 18-510.

Mise à jour : 01/2025

Modalités pédagogiques :

Intra ou inter entreprise

Durée :

3 jours – 21 heures

Intervenant :

Formateur reconnu avec expérience dans son domaine

Nombre de participants :

8 stagiaires maximum

Moyens pédagogiques :

Etude du support de cours remis à chaque stagiaire, Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités, Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues, travaux pratiques effectués par chaque stagiaire, Contrôle des connaissances.

Matériel pédagogique :

Vidéo projecteur + PC + films INRS et logiciel multimédia
Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage.

Maquettes pédagogiques de simulation : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur, câblage sur platines pédagogiques, etc.

Modalités de validation :

Un contrôle des connaissances théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique suivant NFC 18-510.

Recyclage : 1,5 jour tous les 3 ans

Documents remis en fin de formation :

Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Certificat de stage et avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510

Informations :

Informations :

L'action de formation ne se valide pas par bloc de compétences.

Equivalence : aucune

Passerelle : aucune

Suite de parcours : possibilité d'une montée en habilitation électrique de niveau électricien HT.

Débouchés : Le détenteur de l'habilitation électrique pourra la faire valoir dans le cadre de toute activité professionnelle en rapport avec ladite habilitation

Tarif : 525 euros /stagiaires

Délai d'accès :

30 jours ouvrés à compter de la commande de la formation.

MP SAFETY CONSULTING

32, rue de la louve 34560 Villeveyrac - Tel : 06-14-40-07-35 - mpsafety@hotmail.com

SIRET 897 992 00019

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 76341206034 auprès de la DREETS Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état